

Lavilledieu : la lettre

SEPTEMBRE 2011 n°27

le mot du maire



Chères Villadéennes,
chers Villadéens.

Les mois de juillet et d'août ont été très studieux. Le chantier de l'école maternelle, le crématorium et surtout le lancement du projet de la nouvelle station d'épuration ont mobilisé une grande partie de l'équipe municipale.

Pour l'école, les travaux avancent normalement et la date de livraison prévue à la fin mars 2012, reste confirmée. Pour le financement, l'Etat nous a accordé une 2ème tranche de subvention d'un montant de 131 700 €, ce qui permet de boucler totalement le budget de ce programme.

L'enquête publique sur le crématorium s'est terminée le 20 août, le permis de construire est en cours d'instruction. Le dossier avance donc normalement.

Le renouvellement de notre station d'épuration est un investissement très lourd financièrement mais absolument indispensable pour pouvoir répondre aux besoins d'urbanisation de notre commune définis par le Plan local d'urbanisme de 2006 et améliorer également le fonctionnement actuel du service. Si les subventions nécessaires à sa réalisation sont obtenues, les travaux commenceront dès 2012 pour une mise en service en 2013. Ce projet s'inscrit par ailleurs pleinement dans une démarche de développement durable, les procédés retenus pour le traitement des eaux usées et des boues permettant d'obtenir, voire de dépasser, les exigences réglementaires en matière de rejets et de commencer ainsi la reconquête de la qualité des eaux du Bourdaric et de l'Auzon. L'article ci-contre vous en présente les grandes caractéristiques.

Le Plan Communal de Sauvegarde (organisation des secours en cas d'évènement grave) sera bientôt achevé. Vous recevrez toutes les informations nécessaires courant octobre sur ce sujet.

Vous le voyez, la Municipalité poursuit ses efforts pour accroître le niveau des services publics offerts et augmenter le bien-être des Villadéens. Je remercie à cet égard le Conseil Municipal pour sa solidarité, son travail et son assiduité et l'ensemble de la population pour sa coopération.

Bonne rentrée à tous.

Gérard Saucles

LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

En 2008, le renouvellement de la station d'épuration s'est imposé, dès les tout premiers mois de mandat de la nouvelle équipe, comme une priorité absolue pour le village. Le projet est en voie d'aboutissement. L'appel d'offres vient d'être lancé. D'ici la fin de l'année 2011, les entreprises seront retenues. Si, comme nous l'espérons, les aides nous sont accordées à un niveau suffisant, les travaux pourraient se dérouler en 2012 et la nouvelle station entrer en service en 2013.

I - Le diagnostic.

Dès juin 2008 (Lettre n°2), le bilan complet du fonctionnement de la station actuelle a été établi et les résultats ont été sans appel : station totalement saturée et qualité des rejets très défavorable pour le milieu naturel. Ils ont confirmé les directives des Services de l'Etat (Police de l'eau) de 2007 qui prescrivaient à la commune l'arrêt de tout lotissement et des mesures immédiates pour améliorer le fonctionnement de la station. Devant l'urgence de cette situation, en juillet 2008, les premières études préalables ont été lancées. Dans les mois suivants, des réunions ont été provoquées avec toutes les parties prenantes pour débloquer l'urbanisme et commencer de négocier les subventions car un tel projet n'avait pas été inscrit auprès des financeurs institutionnels : Etat, Conseil Général et Agence de l'eau.

II - Les étapes.

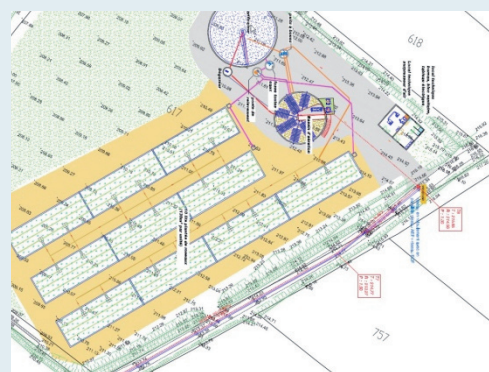
Le projet prend vraiment corps en 2010 avec le choix de bureaux spécialisés pour assister la Commune dans la conduite technique et juridique et dans l'élaboration du projet.

Au début 2011, l'Avant Projet technique est approuvé, le plan de financement et les demandes de subvention sont constitués et le terrain (2ha) est acheté. En août 2011, le Projet global est finalisé et la consultation des entreprises est lancée. Le début des travaux est envisagé au début de 2012 pour une mise en service en 2013.

III - Les caractéristiques.

La construction de la nouvelle station d'épuration communale est conçue sur le principe d'une filière « Boues activées » pour le traitement des eaux usées. Pour celui des boues, le choix s'est porté sur une technologie de séchage sur des lits plantés de roseaux, filière naturelle qui s'inscrit dans une approche de « développement durable » et qui minimise les coûts d'investissement et d'exploitation.

Le programme de l'opération fait de plus l'objet d'une démarche globale qui intègre un programme de travaux de remise en état et de restructuration des réseaux actuels.



UN EXEMPLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (1):

(1) définition : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- HENGER Théo (31 mars 2011)
- NUBOIS Noa (6 avril 2011)
- KILIC Zehra (28 avril 2011)
- MEUGNIER Clarisse (23 mai 2011)
- GASCON Giovanni (31 mai 2011)
- COURT Nathan (22 juin 2011)
- PRAT Aimie (26 juin 2011)
- MOUNIER Carmen (30 juin 2011)
- GORY Matt (4 juillet 2011)
- MARIA Diégo (28 juillet 2011)
- TEYSSIER Gabin (29 juillet 2011)
- PRADET Camille (30 juillet 2011)
- ROUHANI Camille (7 août 2011)
- WETER Joyce (13 août 2011)
- FLOUS Oscar (26 août 2011)

MARIAGES :

- GIRARD JULIEN & WERNERT-SCHNEPF Hélène (23 avril 2011)
- MENEGOLI Stéphane & THOMASSON Cindy (2 juillet 2011)
- LAMOTHE Eric & VEYDARIER Annick (2 juillet 2011)
- SAVY Yonny & CROZE Jessica (16 juillet 2011)
- BECK Sebastien & JOFFRE Sylviane (3 septembre 2011)

DÉCÈS :

- CUNIQUE Nicole épouse JOSIE (4 mars 2011)
- REBOUL Patrick (5 avril 2011)
- BLACHE Georges (12 avril 2011)
- VIGNE Charlotte épouse CHAVADE (10 mai 2011)
- MEJEAN Roger (11 juillet 2011)
- RIGAUD Odette épouse VERNEDE (26 juillet 2011)
- MENEGOLI Luigi (10 août 2011)
- HERVIEUX Christian (30 août 2011)

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie

Téléphone : 04 75 94 81 03
E-mail : mairie@lavilledieu-ardeche.fr
Site Internet : www.lavilledieu-ardeche.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi
de 9h00 à 12h00

Lavilledieu : La Lettre

Editeur : Mairie de Lavilledieu, 07170 Lavilledieu
Dir. de la publication : Gérard Saucles (Maire)
Date de parution / Dépôt légal : 01/09/2011
Nr ISSN : En cours
Périodique gratuit imprimé sur un papier 120g
Cocoon 100% recyclé par FLYERS SHOP, Z.I
Nord LAVILLEDIEU
Ne pas jeter sur la voie publique

LA NOUVELLE

STATION D'EPURATION (suite)

1. La station.

• Le site.

Après l'étude des différentes contraintes techniques et d'exploitation, le site de « Le Coudoulas » (vers la caserne des pompiers) a été choisi pour l'implantation. L'impact environnemental de la future station en termes de nuisances olfactives et sonores a été soigneusement étudié, de même que l'intégration paysagère.

• La capacité.

L'augmentation de la population observée par l'INSEE au cours des dernières années a conduit à estimer à 3000 habitants la capacité de traitement nécessaire à l'horizon 2035.

• L'épuration.

L'opération d'épuration comporte plusieurs phases :

- un prétraitement effectué en entrée de station par : dégrillage – dessablage – dégraissage ;
- le traitement des effluents par oxygénation dans un bassin. Pour assurer une oxygénation optimale, un dispositif d'aération par insufflation d'air est privilégié ;
- la décantation qui permet la création de boues.

En sortie de station, un traitement complémentaire des eaux résiduelles sera effectué par l'aménagement d'un fossé de dissipation, d'une longueur de 500m environ qui, en favorisant l'autoépuration par les végétaux en place, réduira significativement l'impact d'un rejet direct au milieu naturel.

• Les boues.

Après leur décantation, les boues sont extraites et envoyées uniformément sur des lits plantés de roseaux. Elles sèchent progressivement et se minéralisent.

Ce dispositif technique présente plusieurs avantages en particulier : réduire les quantités de boues à traiter, supprimer les odeurs et limiter la fréquence des opérations d'évacuation (la première est prévue dans 7 ou 8 ans).

2. Les réseaux.

Le changement de site pour la future station a nécessité de modifier profondément les réseaux de transfert et les canalisations. La station actuelle sera démolie. Ces travaux s'effectueront en maintenant en service l'assainissement actuel.

IV - Le financement.

Ce projet doit être financé en totalité sur le budget « Assainissement » de la commune.

Depuis 2008 nous avons anticipé cet investissement très lourd en décidant de l'augmentation progressive et modérée des taxes communales d'assainissement. Ce budget dispose ainsi aujourd'hui d'une capacité d'autofinancement de 600 000€. Mais compte tenu de l'importance de l'investissement prévisionnel, nous ne pourrions le supporter qu'avec un montant de subventions couvrant au moins 50% du coût des travaux. Les négociations sont actuellement engagées avec l'Etat, le Conseil Général et l'Agence de l'eau avec cet objectif. Le bilan financier complet vous sera communiqué à l'issue de ces discussions.

V - Conclusion.

Depuis 2008, l'équipe municipale s'est fortement mobilisée pour conduire ce projet très lourd financièrement pour la commune mais tout à fait indispensable pour l'avenir du village. Outre le travail effectué au cours des multiples réunions et sur les dossiers, l'équipe a mené plusieurs visites de stations neuves équivalentes (Suze-la-Rousse, Loriol, St. Priay, St. Jean-le-Vieux) afin de rencontrer les élus de ces communes et de bénéficier ainsi de leur expérience. Lorsque le projet sera définitivement arrêté et son financement totalement défini, toutes les informations seront données et une grande réunion publique de présentation sera organisée.

RETOUR SUR... FÊTE DU 13 JUILLET & 14 JUILLET

Comme chaque année, il y avait beaucoup de monde sur la place du Barry le 13 juillet. L'Amicale des sapeurs pompiers a innové en proposant un taureau à la broche à plus de 230 convives. La nouvelle organisation sur la place du Barry a bien plu à la population car le repas était plus éloigné du podium musical. Les feux d'artifices ont été parfaitement installés et tirés par Joël LEMAITRE et Philippe BODINIER

qui ont la certification C4. La retraite aux flambeaux a été mieux organisée notamment grâce à la distribution des flambeaux avant le tir des feux. Malheureusement cette année il a été impossible d'éteindre l'éclairage public dans le village à cause du chantier école, ce qui a diminué l'impact visuel de l'illumination du village. Toutes nos félicitations à l'Amicale des sapeurs pompiers pour cette manifestation et à leur implication dans le nettoyage de la place en fin de nuit pour que cette dernière soit propre pour la cérémonie du 14 juillet.

